



EAU
DU BASSIN
CAENNAIS

VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

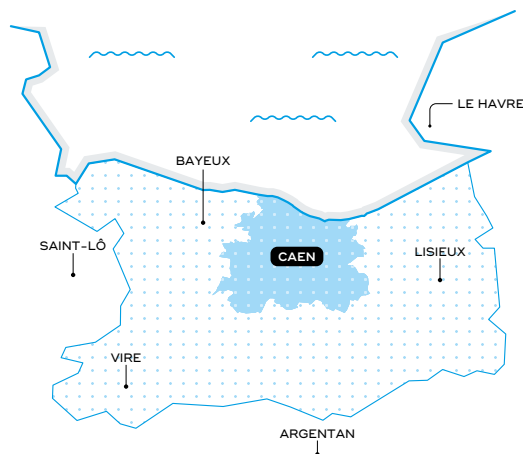


VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Eau du bassin caennais est un syndicat mixte regroupant 15 adhérents (6 communes et 9 établissements publics de coopération intercommunale).

Chaque jour, les élus et agents du syndicat se mobilisent pour répondre aux besoins des usagers avec un seul objectif :

- Produire durablement une eau de qualité
- Distribuer et promouvoir une eau saine



UN PEU D'HISTOIRE ...

Le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de Caen (SYMPERC) a été créé en 1999 à l'initiative d'un groupe d'élus caennais.

À cette époque, il regroupe 81 communes.

Dénommé RESEAU à partir de 2004, le syndicat a vu ses missions et son territoire considérablement augmenter au fil des années.

Pour renforcer son identité et ses actions mais aussi affirmer son rôle et ses valeurs, le syndicat a souhaité adopter un nouveau nom en 2018, Eau du bassin caennais.

UN TERRITOIRE DE 330 000 HABITANTS

Territoire du syndicat
Eau du bassin caennais
au 1^{er} janvier 2019



EN CHIFFRES



330 000
habitants desservis



21 millions de m³
mis en distribution/an



56 000 m³
consommés chaque jour



55 points de production d'eau



53 réservoirs ou châteaux d'eau



près de
1800 km
de réseaux

DES MISSIONS DIVERSES

POUR OFFRIR LE MEILLEUR SERVICE PUBLIC

Eau du bassin caennais assure des missions multiples, exercées en régie directe ou par délégation de service public.



QUALITÉ

Le syndicat est garant de l'ensemble des contrôles réglementaires concernant la qualité physique, chimique et sanitaire de l'eau.

Il contrôle également régulièrement ses installations de production et de stockage de l'eau.

LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Eau du bassin caennais produit l'eau nécessaire à ses membres et clients extérieurs, à partir des ouvrages lui appartenant, lui ayant été transférés ou mis à sa disposition.

Cette production de l'eau potable inclut :

- 💧 le captage de l'eau à son origine,
- 💧 le traitement de l'eau nécessaire à la livraison à chaque membre d'une eau potable conforme aux normes réglementaires,
- 💧 la gestion de réseaux et ouvrages d'adduction pour le transfert d'une partie de l'eau produite.

L'INFORMATION DE L'USAGER

Eau du bassin caennais met à la disposition de ses usagers de nombreuses informations permettant d'apprécier et comprendre l'eau distribuée. Des éléments présentés sur le site internet du syndicat :

www.eau-bassin-caennais.fr

LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE

L'eau est un bien rare et précieux. Fort de ce constat, **Eau du bassin caennais** met tout en œuvre pour préserver au mieux la ressource en eau :

- 💧 Sensibilisation des différents acteurs (industriels, agriculteurs, particuliers ...)
- 💧 Gestion et sécurisation des aires d'alimentation de captage et des ouvrages de production lui appartenant ou mis à sa disposition.
- 💧 Animations pédagogiques envers le monde scolaire (enfants, enseignants ...)
- 💧 Promotion des économies d'eau





UNE ORGANISATION OPTIMISÉE ET IMPLIQUÉE

Pour assurer au mieux ses missions et répondre aux attentes de ses usagers, **Eau du bassin caennais** a fait le choix d'une organisation simplifiée en confiant son fonctionnement à la Communauté urbaine Caen la mer (direction du Cycle de l'eau).

Une convention entre les deux parties définit les modalités de cet accord.

Un bureau et un comité syndical, composés d'élus, décident de la stratégie, des investissements et des actions du syndicat et confient ensuite leurs réalisations aux agents de la collectivité.

DÉCISIONS STRATÉGIQUES
ET BUDGÉTAIRES



VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

1 Président
6 Vice-présidents

BUREAU

44 Membres

COMITÉ SYNDICAL

60 Membres

Chaque collectivité
membre est représentée
par des délégués

(nombre variable selon le nombre
d'habitants de la collectivité)

MISE EN ŒUVRE

Direction du Cycle de l'eau

Communauté urbaine Caen la mer



UN SYNDICAT RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Parmi les axes stratégiques d'**Eau du bassin caennais**, la solidarité et la responsabilité sociétale et environnementale occupent une place importante. Une volonté qui se traduit par des actions concrètes :



OPTIMISER LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU

- ◆ Concevoir les investissements en minimisant les futurs coûts de fonctionnement
- ◆ Maîtriser les coûts de production et de distribution



RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- ◆ Conforter et développer les échanges d'eau avec les territoires périphériques
- ◆ Tendre vers une harmonisation des tarifs



FACILITER L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS

- ◆ Développer les actions sociales
- ◆ Poursuivre la solidarité internationale au travers notamment des dispositifs de la loi Oudin-Santini



RESPECTER LES RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

- ◆ Promouvoir la préservation de l'eau
- ◆ Maîtriser les dépenses énergétiques

FOCUS

La loi Oudin-Santini autorise les collectivités territoriales, les établissements publics intercommunaux et les syndicats d'eaux et/ou d'assainissement à **mobiliser jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de coopération internationale dans ces secteurs.**

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Pour mener à bien ses multiples missions, **Eau du bassin caennais** travaille en étroite collaboration avec différents partenaires publics.

Des structures qui apportent au syndicat un appui humain, technique ou financier dans de nombreux domaines (maîtrise d'ouvrage, investissements, fonctionnement, actions de sensibilisations, formations ...).

Eau du bassin caennais s'appuie également sur l'expérience et le savoir-faire d'opérateurs privés pour assurer la gestion quotidienne

de ses installations et répondre aux besoins des habitants du territoire. Ces contrats pluriannuels, répondant à un strict cahier des charges, sont établis dans le respect total des règles de mise en concurrence.



Usine de traitement
d'eau potable de l'Orne



VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

16, Rue Rosa Parks - CS 52700 - 14027 CAEN CEDEX 9

www.eau-bassin-caennais.fr